

Le Directoire du district ne manqua pas non plus de mettre la main sur ce qui restait de tableaux dans les églises, après leur premier pillage, et nous avons encore, à ce sujet, quelques documents que j'ai rencontrés dans un rapport du citoyen Morenas, procureur syndic du Conseil général du Rhône, en date du 23 janvier 1793. D'après ce rapport, les tableaux avaient été transportés dans des salles du cloître Saint-Pierre, et leur examen confié au peintre Hennequin qui en a dressé une liste; mais cette liste est malheureusement trop laconique, et n'indique que rarement les sujets et les auteurs de ces peintures, dont plusieurs étaient du plus grand prix et de la main de Lucio Vassari, élève de Louis Carrache, de Perrier jeune, de Jacques Blanchard, de François Porbus, de Jacques Stella, etc.

Il va sans dire que les statues en marbre et en bronze qui ornaient les églises furent aussi brutalement détruites, et le citoyen Morenas, que j'ai cité plus haut, s'en fit même un titre de gloire. Voici ce qu'il mandait, entre autres, au Conseil général :

« La loi, dit-il, qui prescrit la destruction de tout ce qui pouvait encore retracer la royauté, la féodalité, les distinctions, a été *ponctuellement exécutée**-. Plusieurs monuments en cuivre et en plomb ont été *anéantis*, et les débris transportés dans les trois Dépôts destinés à les recevoir. Un bloc en cuivre représentant une *figure de Villeroy** avec des attributs que n'auraient jamais dû lui donner

¹ Cette destruction fut si ponctuellement exécutée que le républicain Chinard put écrire le 17 messidor an VII aux administrateurs du district qui l'avaient chargé de la conservation des objets d'art de nos églises. « Nous n'avons pu que *gémir de dégoût* sur la perte d'objets si précieux. Je ne vous cacherai pas que le vandalisme a si fortement porté sa main dévastatrice sur tout ce qui tenait aux arts, que les voyant anéantir pour toujours, je renonçai au titre de conservateur. Si je vous disais tout ce que mon cœur a souffert, *tout ce que notre malheureuse commune a perdu, vous frémiriez de colère et pleureriez de douleur.* »

² Cette statue était celle de Charles de Neufville, seigneur d'Halincourt, marquis de Villeroy, et l'œuvre de Jacob Richer. Elle était placée dans le fond de la chapelle des Carmélites, bâtie par Jacqueline de Harlay, femme du marquis de Villeroy; ce dernier était représenté à genoux sur un tombeau en forme carrée, un petit corps d'architecture en bronze était placé derrière la tombe contre le mur. Dans cette même chapelle se trouvaient aussi les tombes et les statues en albâtre et en marbre de Jacqueline de Harlay et du maréchal de Villeroy, œuvres de Jacob Richer et de Bidaut. L'une et l'autre furent brisées.

Le *bloc en cuivre* provenant de la statue du marquis de Villeroy transporté au